

vent faire des criminels. Par tout ce qu'on vient de rapporter, (qui que fort succinctement,) il est aisé de comprendre quelle est la confusion qui regne à Naples, par la division & le peu de conformité qu'on aperçoit entre la Justice émanée du Sacerdoce, & celle de l'autorité Royale. Cependant ce conflit de Jurisdiction, si préjudiciable à la tranquillité publique, n'a pas empêché que le Viceroi & le Collateral n'ayent procédé severement à la punition de plusieurs complices de ces crimes énormes.

V. Nous avons déjà parlé * d'un nouveau démêlé entre la Cour de Rome & celle de Savoye: l'Evêque de Casal étoit déjà brouillé avec les Officiers de la Cour de Turin, comme nous l'avons remarqué dans le Journal précédent: mais les esprits s'agritent encore plus fort, à l'occasion du Ceremonial dans une Procession où ce Prelat portoit le St. Sacrement: le Gouverneur de Casal, qui soutenoit un des côtez du Dais, s'étant aperçû qu'un Ecclesiastique, portant la mitre de l'Evêque, marchoit dessous le Dais, l'avertit de se retirer un peu en arriere: le Porte-mitre parlant assez haut pour se faire entendre de l'Evêque, dit au Gouverneur qu'il ne recevoit aucun ordre de lui: le Prelat ayant tourné la tête, dit à l'Ecclesiastique de ne pas s'éloigner de sa personne: cette conversation s'échauffa au delà des bornes de la bienséance & du respect qui étoit dû dans pareille occasion, ce qui se an talisa tous ceux qui suivoient la Procession: car dans un moment on en fut informé d'un bout à l'autre. L'Evêque se prétendant

*Nouveau
differend entre
la Cour
de Rome &
Mr. le Duc
de Savoye.*

A a

insolent

* Voyez Octobre page 253.